FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

TRAVAILLER DANS LE CAOUTCHOUC.....

UNE PROMENADE DE SANTÉ ?

BRANCHE CAOUTCHOUC

Tels sont les propos du SNCP et d'UCAPLAST qui ne veulent en aucun cas reconnaître la pénibilité dans notre industrie.

DÉCLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DU CAOUTCHOUC
CGT ; CFE-CGC ; CFDT ; FO ; CFTC

LES ORGANISATIONS SYNDICALES SIGNATAIRES DE CE COURRIER VOUS INFORMENT QU'IL N'Y AURA PAS DE SIGNATURE D'ACCORD SUR LA PÉNIBILITÉ DANS LA BRANCHE CAOUTCHOUC, SI CELUI-CI NE COMPORTE PAS LES DEUX VOLETS :

- PRÉVENTION,
- RÉPARATION / COMPENSATION *(OU, AU-DELÀ DES MOTS, UN VOLET SE RAPPORTANT À CES PROBLÈMATIQUES).*

PARIS, LE 18 JUILLET 2011

La chambre patronale dit avoir bien pris note de cette déclaration, **mais n'en tient absolument pas compte.**

Le SNCP et UCAPLAST prennent l'entière responsabilité de mettre un terme à cette négociation "*qui n'a jamais commencé*".

Cet affront de la chambre patronale est inacceptable, intolérable, et marque, encore une fois, le manque total de respect pour les salariés du caoutchouc.

Alors que ces patrons fabriquent des handicapés, ils savent que la différence d'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre est de 7 ans.

La CGT a rappelé haut et fort que ce sont ces mêmes salariés qui, par leur travail, créent d'énormes richesses, gains de productivité et profits, qui servent à engraisser les patrons du CAC 40.

L'enquête Pénibilité organisée par la CGT auprès des salariés de la branche, **démontre un résultat alarmant, catastrophique.**

Près de 85 % des salariés ont répondu subir de la pénibilité au travail, et sur l'échantillon de réponses, près de 67.4 % souffrent de TMS.

Il y a urgence et obligation à reconnaître la pénibilité par la réparation et une prévention de haut niveau.

Certaines branches ont réussi à négocier des accords sur cette reconnaissance avec une réparation, **et cela ne serait pas possible dans la branche caoutchouc ?**

Exemple pour la branche pétrole avec un départ anticipé de 48 mois pour les travailleurs postés.

Entre "RIEN" pour le Caoutchouc, et 48 mois d'anticipation pour le Pétrole, la différence est grande !

Vous, Travailleurs du Caoutchouc, qui faites aussi des horaires décalés, victimes en plus des produits toxiques à respirer, des TMS, seriez-vous des "sous-salariés" ?

L'argent existe pour reconnaître cette pénibilité, qui peut être financée entièrement avec les richesses produites par les salariés.

La phase de "négociation" de branche est allée au bout, avec le refus net des patrons de négocier.

La parole est maintenant aux salariés.

De votre mobilisation dépendra la suite des évènements.

Agir ou subir,
telle est la question !

Alors salariés, c'est à nous de préparer la lutte qui doit nous conduire à obliger le patronat à négocier.

Le 1er grand rendez-vous sera le 11 octobre 2011 pour les salaires, l'emploi, le service public, la protection sociale et la reconnaissance de la pénibilité au travail.

Circ. Caout. Ntre Réf. EL/VL - 15/09/2011

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT
263, rue de Paris - Case 429 - 93514 Montreuil cedex - Tél. 01 48 18 80 36 - Fax : 01 48 18 80 35 - boite aux lettres (email) : fnic@cgt.fr - http://www.fnic.cgt.fr.